

Devenir historienne des femmes et militante syndicale au Togo

Entretien avec Agnélén Lassey

Emmanuelle Bouilly

Mise en ligne : décembre 2024

DOI : <https://doi.org/10.51185/journals/rhca.2024.entretien03>

Résumé

Dans cet entretien, Agnélén Lassey, maîtresse de conférences au département d'histoire et d'archéologie de l'Université de Lomé, revient sur son parcours d'enseignante-rechercheuse et de syndicaliste. Elle détaille la manière dont elle est devenue historienne, s'est spécialisée en histoire des femmes et a intégré le genre comme catégorie d'analyse afin de visibiliser les Togolaises dans l'histoire politique, économique et syndicale de leur pays. Elle livre les résultats de ses recherches et son expérience personnelle des dynamiques heurtées de féminisation du champ politique, syndical ou académique. Cet entretien offre des enseignements sur l'histoire du militantisme politique et syndical des femmes togolaises, la production des savoirs sur le genre, ou encore les carrières et conditions d'exercice des femmes universitaires en Afrique.

Mots-clés : Afrique de l'ouest ; carrière universitaire ; enseignement supérieur ; études de genre ; histoire des femmes ; syndicalisme ; Togo.

Abstract

In this interview, Agnélén Lassey, Senior Lecturer in the Department of History and Archaeology at the University of Lomé, looks back on her career as an academic and trade unionist. She details how she became a historian, specializing in women's history and integrating gender as a category of analysis in order to make Togolese women visible in their country's political, economic and trade union history. She shares the results of her research and her personal experience of the uneven dynamics of feminization in politics, trade unions and academia. This interview offers insights into the history of Togolese women's political and trade union activism, the production of knowledge on gender, and the careers and working conditions of women academics in Africa.

Keywords : academic career; gender studies; higher education and universities; Togo; unionism; Western Africa; women's history.



Ce document est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution-Non-Commercial 4.0 International (CC BY-NC 4.0). <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>
<https://oap.unige.ch/journals/rhca>

e-ISSN: 2673-7604

Agnélén Lassey



© Droits réservés

« [...] À partir de 1990, l'engagement des femmes dans le syndicalisme était assez réel. La principale réussite de ces femmes leaders est d'avoir réussi à motiver les femmes à adhérer au syndicat et à revendiquer pour leur droit et à se positionner pour des postes de responsabilité. Elles ont su s'imposer et s'auto-promouvoir [...] Le monde syndicaliste est [aujourd'hui] muselé. Face à cette situation sociale et souvent économique inquiétante, les femmes n'ont pas envie de s'exposer pour rien. [...] [Les organisations syndicales] doivent donc initier des activités propres à éliminer les obstacles socio-culturels qui handicapent l'occupation des postes de direction chez les femmes syndicalistes. *In fine*, un environnement syndical, égalitaire sûr, dépourvu du harcèlement sexuel, aussi bien pour les femmes que les hommes, devrait être constitué ».¹

C'est en ces termes qu'Agnélén Lassey concluait sa communication sur la syndicalisation des femmes au Togo lors d'un colloque² au cours duquel nous avons fait connaissance. Aujourd'hui maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Lomé, Agnélén Lassey a d'abord mené des recherches en histoire économique et sociale avant de s'orienter vers l'histoire des femmes, à chaque fois dans le Togo colonial et indépendant. Collectant archives et récits de vie, elle a publié sur les matrones et sages-femmes³, l'entrée des femmes en politique, notamment au niveau gouvernemental⁴, et l'effet de leur présence en matière

¹ Communication intitulée « Femmes syndicalistes au Togo : les stratégies de contournement des obstacles liés à leur représentativité (1990-2006) » présentée au colloque « Syndicalisme et évolution du monde du travail en Afrique » (Aubervilliers, 9-10 mars 2023).

² Programme de recherche Syndiquaf (Syndicalisme au quotidien en Afrique) financé par l'Agence nationale de la recherche (2018-2023). En ligne, consulté le 15 mai 2023. URL : <https://syndiquaf.hypotheses.org/category/projet-scientifique>.

³ Agnélén Lassey (2021), « Des matrones aux sages-femmes : vers la professionnalisation du métier d'accoucheuse au Togo (1884-1960), *Les Cahiers du CELHTO, Revue inter-africaine du centre d'études linguistiques et historiques par la tradition orale*, 7, pp. 271-295.

⁴ Agnélén Lassey (2020), « La promotion de la femme togolaise dans la vie politique selon le projet du RPT : succès et échecs (1969-1991) », *SIFOE, Revue d'histoire, d'arts et d'archéologie de Bouaké-Côte d'Ivoire*, 14, pp. 114-124.

de politiques sociales⁵, mais aussi sur les adhérentes et leaders syndicales⁶ ou encore les enseignantes du supérieur⁷. Un travail d'historienne mené au plus proche de son sujet puisqu'Agnélén Lassey est elle-même trésorière générale du SEST (Syndicat de l'enseignement supérieur du Togo) et chargée des affaires sociales, féminines et de l'équité genre à la FENASYET (Fédération nationale des syndicats de l'éducation au Togo), respectivement depuis 2019 et 2022. Elle est de plus engagée dans la promotion des enseignantes-chercheuses et de l'enseignement du genre en tant que présidente du Réseau des femmes de l'enseignement supérieur du Togo (ReFEST) et directrice du pôle genre et gouvernance dans le programme thématique de recherche gouvernance et développement (PTR GD) du CAMES (Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur).

Intéressée par cette triple casquette d'historienne, de responsable syndicale et d'enseignante-rechercheuse engagée dans la promotion des femmes et du genre, la RHCA a sollicité Agnélén Lassey pour un entretien. Celle-ci a accepté de se raconter avec générosité et de partager le résultat de ses recherches et réflexions, toujours en cours, sur les dynamiques contraintes de syndicalisation des travailleuses et de féminisation de l'enseignement supérieur au Togo. La rencontre a eu lieu le 27 mai 2024 dans les bureaux de l'IMAF, au campus Condorcet, où Agnélén Lassey effectuait un séjour de recherche. La discussion d'une heure et demie a été enregistrée, retranscrite et abrégée, puis corrigée et validée par l'interviewée.

Les échanges livrés ici sont riches d'enseignements pour qui s'intéresse à l'histoire du militantisme politique et syndical des femmes, à la production des savoirs sur le genre, ou encore aux carrières et conditions d'exercice des femmes universitaires, en Afrique et au-delà.

Le parcours d'Agnélén Lassey témoigne d'abord d'une trajectoire intellectuelle partagée par d'autres⁸ : celle d'une conversion progressive à l'histoire des femmes et aux études de genre, née du constat d'une discipline androcentrée, et contre cela la volonté de visibiliser des actrices économiques, intellectuelles, politiques et militantes largement oubliées des manuels mais qui ont fait l'histoire du Togo.

En ce sens, Agnélén Lassey démontre combien le genre demeure une « catégorie utile d'analyse historique⁹ ». En effet, elle analyse dans cette interview une série de facteurs et d'acteurs exogènes au champ politique, syndical ou universitaire (statut socio-économique, niveau d'éducation, configuration familiale et conjugale, normes sociales patriarcales, réseaux d'interconnaissance, mentors, rôles-modèles, politiques publiques et quotas) qui freinent, et parfois au contraire soutiennent, l'entrée et la promotion des femmes dans ces espaces, en opérant à l'intersection des échelles nationale et internationale. Ces enjeux sont également illustrés de manière plus personnelle lorsqu'elle témoigne du soutien paternel reçu au cours de sa scolarité¹⁰ ou encore des difficultés à concilier obligations familiales, maternelles et responsabilités professionnelles, syndicales¹¹. Agnélén Lassey révèle par ailleurs le rôle déterminant de facteurs et acteurs endogènes au champ politique, syndical ou universitaire (sessions de formation, groupements de femmes, socialisation militante féminine) dans l'exclusion, ou à l'inverse l'inclusion des femmes. C'est bien la fabrique organisationnelle de chacun des champs étudiés, et non simplement la réplique en leur sein de normes sociétales, qui est ici révélée¹².

⁵ Agnélén Lassey (2019), « Contribution du ministère des Affaires sociales à l'amélioration des conditions de la femme au Togo (1977-1992) », *Revue sénégalaise d'histoire, nouvelle série*, 9, pp. 279-293.

⁶ Agnélén Lassey (2018), « Les femmes et le syndicalisme au Togo de 1990 à 2006 », *Multifontaines, Revue internationale de littérature et sciences humaines*, 5, pp. 206-222.

⁷ Agnélén Lassey (2018), « Le processus de féminisation du corps enseignant au Togo (1922-1975) », dans R. M. Tossou, D. N'dah, D. M. Houenoude et R. Tchibozo (dir.), *Sociétés, nations, économie et gouvernance en Afrique. Mélanges en hommage aux professeurs Abiola F. Iroko, Michel D. K. Videgla, Sylvain C. Anignikin, Jérôme C. Alladaye, Sébastien D. Sotindjo et Adrien Djivo*, Niamey, Presses du CELHTO, tome 1, pp. 473- 489.

⁸ On pense par exemple à la sociologue Fatou Sow, ou plus généralement aux spécialistes de l'histoire des femmes : Catherine Coquery-Vidrovitch, Odile Goerg, Jean Allman, ou Michelle Perrot. À ce sujet, Thérèse Locoh et Isabelle Puech (2008), « Propos recueillis. Fatou Sow. Les défis d'une féministe en Afrique », *Travail, genre et sociétés*, 2(20), pp. 5-22 ; Sara Panata et Ophélie Rillon (2024), « Sous l'histoire de l'Afrique : le genre. Entretien avec Odile Goerg », *Revue d'histoire contemporaine de l'Afrique*. En ligne, consulté le 15 novembre 2024. URL : <https://doi.org/10.51185/journals/rhca.2024.entreten01>.

⁹ Joan Wallach Scott (2009), « Le genre : une catégorie d'analyse toujours utile ? », *Diogène*, 1(225), pp. 5-14.

¹⁰ Faisant écho à des tendances bien documentées : Marie-France Lange (1998), *L'école et les filles en Afrique. Scolarisation sous conditions*, Paris, Karthala ; Joséphine Wouango (2017), « L'accès des filles à l'enseignement supérieur au Burkina Faso : choix parentaux, parcours d'étudiantes et défis », *International Review of Education*, 63, pp. 213-233.

¹¹ Voir aussi Agnès Adjamaïgo, Antoine Philippe, Donatien Beguy, Fatou Binetou Dial (2006), « Comment les femmes concilient-elles mariage et travail à Dakar et à Lomé ? », Working Papers, DIAL. En ligne, consulté le 15 novembre 2024. URL : https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers17-07/010043102.pdf.

¹² Au sujet du débat scientifique entre déterminants exogènes et endogènes à la sous-représentation des femmes dans des organisations

Pour finir, Agnélén Lassey nous livre un témoignage éclairant sur son expérience et ses engagements professionnels comme syndicaux alors qu'elle lutte avec d'autres collègues contre le décrochage scolaire des étudiantes, pour la féminisation du corps enseignant, l'ouverture d'un master en études de genre ou l'avènement d'un environnement de travail et militant non-sexiste, faisant écho à de nombreux autres récits ou publications académiques en Afrique, et partout ailleurs¹³.

Se découvrir historienne

Emmanuelle Bouilly : Dans un premier temps, j'aimerais que tu reviennes sur ta carrière professionnelle. Comment as-tu décidé de devenir enseignante-rechercheuse en histoire, d'en faire ton métier ? D'où vient ton intérêt pour l'histoire, et pour l'enseignement ?

Il faut dire qu'au début je n'avais pas idée d'étudier l'histoire. Petite, je voulais étudier le droit parce je voyais des avocats à la télévision qui défendaient leurs clients. Je me disais que c'était un beau métier de défendre ceux qui en ont besoin. Après avoir obtenu mon baccalauréat série A4 (lettres et philosophie) en 2000, j'ai envisagé de m'inscrire en droit. Avec des amis, nous sommes allés à la direction des affaires académiques et de la scolarité de l'Université de Lomé pour déposer nos dossiers d'inscription. Nous avons constaté qu'à la faculté de droit, à peine 50 étudiants avaient validé leur année sur plus de 500 inscrits. Cela a été un choc. Je me suis dit qu'il s'agissait d'une filière compliquée : comment font ceux dont les parents sont pauvres pour s'en sortir ? Venant d'une famille pauvre, je me suis posée beaucoup de questions, je ne pouvais pas risquer une telle situation. J'ai donc décidé de déposer mon dossier en orientation¹⁴. Le jury a consulté mes relevés de notes et m'a conseillé de m'inscrire en histoire. L'histoire ? Pour devenir enseignante ? Cela ne m'intéressait pas ! Devenir enseignante du secondaire ne m'intéressait pas du tout. Une femme m'a alors expliqué qu'il serait beaucoup plus intéressant pour moi de continuer en thèse.

C'est ainsi que je me suis inscrite en histoire où nous étions à peine une centaine d'étudiants à l'époque. J'ai commencé à travailler avec des camarades, et ainsi est né mon intérêt pour l'histoire. J'y ai découvert les analyses, les critiques, la définition même de l'histoire. Léopold Sedar Senghor, Achille Mbembe, Joseph Ki-Zerbo etc. ont bercé nos études. J'ai accroché. Par la suite, mon directeur de licence m'a proposé de continuer en maîtrise et de me prendre sous son aile. Nous sommes allés sur le terrain pour un de ses projets de recherche sur les rites des prêtresses vaudou à Aného, ville située à 45 km de la capitale.

syndicales ou politiques, on peut se référer, sur le continent africain, à : Akua O. Britwum (2007), « The Gender of Trade Union Democratic Participation in Ghana », in G. Kester et A. O. Britwum (dir.), *Trade Unions and Workplace Democracy in Africa*, Aldershot, Ashgate, pp. 227-254 ; et Mi Yung, Yoon (2004), « Explaining Women's Legislative Representation in Sub-Saharan Africa », *Legislative Studies Quarterly*, 29(3), pp. 447-468. Sur les terrains occidentaux, voir : Cécile Guillaume et Sophie Pochic (2007), « La fabrication organisationnelle des dirigeants. Un regard sur le plafond de verre », *Travail, genre et sociétés*, 1(17), pp.79-103 ; Catherine Achin (2004), « Les "liaisons paradoxales" : genre, ordre politique et ordre social en France et en Allemagne », *Raisons politiques*, 3(15), pp. 85-96 ; Richard L. Fox et Jennifer L. Lawless (2010), « If Only They'd Ask : Gender, Recruitment, and Political Ambition », *The Journal of Politics*, 72(2), pp. 310-326.

¹³ En dehors de l'entretien de Fatou Sow déjà cité, on peut renvoyer au dossier coordonné par Teresa Barnes et Amina Mama (2007), « Rethinking Universities », *Feminist Africa*, 8. En ligne, consulté le 15 novembre 2024. URL : <https://feministafrica.net/feminist-africa-issue-8-2007-rethinking-universities-il/>, ainsi qu'au dossier coordonné par Emmanuelle Bouilly, Virginie Dutoya et Marie Saïget (2022), « The Production and Circulation of Gender Knowledge. Perspectives from the Global South », *Journal of International Women's Studies*, 23(2). En ligne, consulté le 15 novembre 2024. URL : <https://vc.bridgew.edu/jiws/vol23/iss2/>. On se tournera également vers les travaux de Sylvia Tamale et Joe Oloka-Onyango (1997), « Bitches at the Academy : Gender and Academic Freedom at the African University », *Africa Development / Afrique et Développement*, 22(1), pp. 13-37 ; Josephine Beoku-Betts (2005), « "A Lot of Them Thought I wouldn't Last There" : African Women and Career Advancement in Academic Scientific Careers », *The Journal of Technology Transfer*, 30(4), pp. 397-407 ; Lucia Direnberger et Yvette Onibon Doubongan (2022), « Les universitaires béninois face aux hiérarchies dans la production des savoirs francophones sur le genre », *Genre, sexualité & société*, 27. En ligne, consulté le 15 novembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org.ressources-electroniques.univ-lille.fr/gss/7245> ; Sabine Djimouko et Gaëlle Gillot (dir.) (2024), *Les femmes dans l'enseignement supérieur et la recherche au Tchad*, Marseille, IRD éditions.

¹⁴ Les titulaires du baccalauréat, après avoir formulé des voeux, sont orienté·es vers une filière, et un établissement d'enseignement supérieur.

Qu'est-ce qui te plaît particulièrement dans le fait de penser et de pratiquer la discipline historique ?

C'est d'abord l'enseigner aux autres : parler d'épistémologie de l'histoire mais aussi de méthodologie. Quand on étudie l'histoire, on se dit « je ne serai qu'enseignante, il n'y a rien d'autre à faire » alors qu'on oublie que l'histoire est une discipline ouverte. Il est vrai qu'aujourd'hui beaucoup d'étudiants se tournent vers la sociologie, l'anthropologie, avec des projets pour des institutions privées, mais l'histoire a également une place importante dans les sciences humaines. Lorsqu'on entreprend des études en histoire, il ne faut pas croire que l'enseignement est la seule finalité.

Si je te comprends bien, assez rapidement tu voulais participer à ce mouvement d'écriture de l'histoire du Togo, et plus largement de l'Afrique. Tu as évoqué brièvement des mentors sur ta route qui partageaient cet objectif... .

Oui, j'ai eu des mentors, davantage des hommes en fait. Le premier mentor a été mon directeur de maîtrise : le professeur Goeh-Aku¹⁵. C'est le premier à m'avoir dit qu'il y avait peu de femmes dans notre département et que ce serait bien que je continue. Il m'a intégrée à des projets de recherche. Il pratiquait l'histoire économique puis s'est intéressé à l'histoire sociale. Il m'a aussi fait entrer dans le syndicalisme. Il était à l'époque secrétaire général du Syndicat de l'enseignement supérieur du Togo (SEST), puis secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats de l'enseignement du Togo (FENASYET). Par la suite, un autre enseignant, le professeur Assima-Kpatcha¹⁶, m'a également prise sous son aile. Il m'a été d'une grande aide en acceptant de corriger les devoirs maison que je lui soumettais et en me donnant des conseils. Il est devenu mon époux bien plus tard. Avec ce dernier, j'ai beaucoup appris : une certaine rigueur dans l'analyse notamment. Ce sont deux mentors assez différents. L'un a fait ses études à Paris 7, l'autre a été encadré par un professeur formé à Paris 1. Ce sont des méthodologies assez différentes dans l'élaboration de l'histoire. J'ai beaucoup appris des deux. Des enseignantes, qui n'étaient que deux ou trois au département, n'ont pas marqué mon parcours en tant que tel mais, par leur présence, ont été un exemple pour me faire avancer, pour aller beaucoup plus loin.

Si tu m'y autorises, j'aimerais que tu reviennes sur ton histoire familiale. Est-ce que tu es la première à avoir fait des études supérieures ? Est-ce que tes parents t'ont encouragée pour cela ?

C'est surtout mon père qui m'a encouragée. Au début, nous n'étions pas pauvres, si je peux le dire ainsi. Mon père était architecte, et avait des chantiers dans différents pays, ce qui explique que, bien que née à Cotonou en 1978, j'ai grandi à Abidjan. En 1988, nous sommes rentrés au Togo parce que mon père voulait retrouver son pays et avait reçu un contrat de construction à Lomé. Deux ans plus tard éclatait une crise politique¹⁷. Il n'y avait plus de chantier, plus de travail, et il est devenu difficile de joindre les deux bouts. J'étais alors en classe de cinquième. Cette situation m'a donné le courage de ne pas baisser les bras. Je me suis dit qu'avec des diplômes je trouverai un emploi, qu'avec mes diplômes, en tant que femme, je pourrai m'imposer dans la société.

Mon père m'a beaucoup encouragée alors que mes oncles me pressaient de choisir un métier pour soulager la famille. Après mon BEPC, ils ont voulu que j'arrête mes études pour que je me forme au métier de sage-femme. Cela a beaucoup énervé mon père. Lui disait : « non, tu vas aller loin ». Il insistait : « tu iras loin, tu feras ce que tu veux. Si tu veux arrêter, tu peux arrêter. Mais si tu ne veux pas arrêter, tu continues ». À chaque étape de mon cursus, il me posait la question : « tu veux aller plus loin ou bien tu veux arrêter ? »

¹⁵ Le professeur Adovi N'Buéké Goeh-Akue, aujourd'hui à la retraite, est titulaire d'un doctorat d'histoire soutenu à l'université Paris 7 Denis Diderot en 1992 sous la direction de Catherine Coquery-Vidrovitch. Professeur titulaire du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) depuis 2008, il est spécialiste d'histoire économique et sociale, se consacrant à des thèmes divers. Il a fondé en 2001 l'équipe de recherche sur le développement et les enjeux identitaires en Afrique (E-DEIA) où il a formé plusieurs générations d'étudiants. Il s'est également distingué par son engagement dans les luttes sociales et politiques contemporaines en étant à la tête du Syndicat de l'enseignement supérieur (SEST).

¹⁶ Docteur en histoire de l'Université de Lomé en 2003, Essoham Assima-Kpatcha y est professeur titulaire, spécialiste de l'histoire du monde du travail. Il est aussi le directeur du Groupe de recherche sur l'histoire des économies et sociétés africaines (GHRÉSA), et également coordinateur de la Société d'études et de promotion de l'histoire (SEPROH).

¹⁷ Le pouvoir du président Gnassingbé Eyadema, plébiscité en 1972 et réélu en 1979 et 1986, est contesté à partir d'octobre 1990 quand des manifestations puis des émeutes éclatent à Lomé. Le président accorde le multipartisme. Les chefs des partis d'opposition demandent la tenue d'une conférence nationale qui est finalement accordée sous la pression de la grève générale de juin 1991. Celle-ci se tient du 8 juillet au 28 août 1991 et aboutit à la désignation d'un gouvernement de transition par la suite renversé par une partie de l'armée.

Je répondais toujours que je voulais continuer. Même si c'était difficile pour lui de payer les frais de scolarité, il m'a encouragée jusqu'à ce que j'obtienne le baccalauréat. Quand j'ai eu ce diplôme, mes oncles ont renouvelé leurs conseils : « fais ci, fais ça ». J'ai refusé. Je voulais évoluer. Comme je l'ai dit, j'ai renoncé à m'inscrire en droit car je n'avais pas de temps à perdre, je ne pouvais pas me permettre l'échec. J'ai obtenu rapidement ma licence en histoire, ce qui était une bonne chose car j'ai pu montrer à mon entourage que je n'allais pas échouer à l'université, devenir une « cartouchard »¹⁸. Chaque année, j'ai réussi à passer au niveau supérieur et le regard a changé. Je suis la seule de ma famille à être allée jusqu'au doctorat. Mon grand frère, malheureusement, n'a pas pu poursuivre ses études contrairement à mes petits frères : l'un a un master 2, un autre une licence, un autre un BTS.

Quand tu parlais de ta formation en histoire, tu as employé le terme « terrain ». J'aimerais t'entendre à ce sujet. C'est quoi le terrain d'une historienne ? Quelle est ta pratique de la recherche et ta méthodologie de terrain en tant qu'historienne ?

Quand je parle du terrain, je pense aux sources orales, aux personnes-ressources. C'est vrai qu'il y a des bibliothèques à visiter et des ouvrages à consulter mais de plus en plus l'histoire intègre une pluralité de sources parmi lesquelles les sources orales. On cherche à connaître le vécu des acteurs à travers leurs témoignages. En 2007, le département d'histoire de l'Université de Lomé a initié un programme d'histoire de vie des personnalités ayant marqué leur temps. Étudier ces personnalités permet de retracer l'histoire d'une période donnée, d'appréhender la trame des faits et des événements politiques, sociaux, économiques et culturels durant la période coloniale et postcoloniale. On traite de grandes figures politiques comme Sylvanus Olympio ou Nicolas Grunitzky [anciens présidents de la République du Togo]. En réalité, ces acteurs politiques ne sont pas les seuls à avoir agi, d'autres personnes étaient impliquées. Mon directeur de mémoire m'a invitée avec d'autres étudiants à développer ce nouveau type d'histoire. L'histoire de vie est devenue progressivement ma spécialité.

Produire et promouvoir une histoire des femmes togolaises

Ta thèse a porté sur l'évolution du Togo¹⁹ à travers ses élites politiques entre 1956 et 1993, donc plutôt une histoire macro-sociale. Puis tu as progressivement intégré la question de l'histoire des femmes togolaises, l'histoire du genre, durant ce qu'on appelle la période de colonisation tardive et le tournant des indépendances. Tu as publié des articles sur les matrones, les femmes syndicalistes. Comment es-tu passée de l'histoire politique du Togo à l'histoire des femmes au Togo ?

Cela remonte à mon travail de maîtrise à l'époque où mon directeur m'a incitée à m'inscrire dans cette nouvelle méthodologie de l'histoire de vie. J'ai alors choisi d'étudier l'histoire d'un chef traditionnel de la ville d'Aného qui a joué un rôle secondaire sur le plan politique puisque membre de la Juvento²⁰. Mon objectif était d'étudier son parcours et, à travers lui, d'étudier l'histoire politique et économique de la ville d'Anécho et ce faisant, celle du Togo au cours de la période de décolonisation. Plus largement, il s'agissait d'analyser comment fonctionnait la vie politique au Togo avant les indépendances. Après cela, en DEA, j'ai étudié les intellectuels togolais de la période coloniale à 2005²¹. Il s'agissait de montrer le processus d'émergence et de participation des élites à la vie politique, économique et sociale. J'ai poursuivi en thèse. En allant sur le terrain, j'ai constaté que la majorité des personnes que j'interrogeais étaient des hommes. Je n'étais entourée que d'hommes. Dans ma thèse, je n'ai étudié qu'une seule femme : Ahlonkobar Aithnard, ministre dans les années 1990²². J'ai alors commencé à m'interroger : pourquoi ne pas porter mon regard également sur les femmes ? Comment ont-elles pris part à l'histoire du Togo ? En creusant, j'ai constaté par exemple la

¹⁸ Expression idiomatique d'Afrique de l'Ouest qui désigne un·e étudiant·e ayant déjà redoublé une ou plusieurs fois et à qui il n'est plus permis de le faire.

¹⁹ Agnél Lassey (2014), « Évolution politique et gouvernance de l'État au Togo (1956-1993) », thèse de doctorat, Université de Lomé.

²⁰ La Juvento (Justice-Union-Vigilance-Éducation-Nationalisme-Tenacité-Optimisme), également connue sous le nom de mouvement de jeunesse togolaise, est un parti politique créé en 1951, initialement une branche du Comité d'unité togolaise (CUT).

²¹ Agnél Lassey (2007), « Les intellectuels du Togo (1885-2005) », mémoire de DEA, Université de Lomé.

²² Ahlonkobar Aithnard fut nommée directrice générale de la Condition Féminine en 1977, et ministre des Affaires sociales et de la Condition féminine en 1990. Elle a été ancienne présidente de l'Union nationale des femmes du Togo (UNFT) en 1987.

présence des femmes sur le plan économique : les Nana-Benz²³, qui ont aussi participé aux revendications pour les indépendances, en véhiculant les informations des leaders politiques. Elles diffusaient ces revendications en discutant par exemple des prix avec d'autres femmes sur les marchés : « *bobo lé égbé* » (« il y a réunion aujourd'hui »), « *Ahoégamé* » (« dans la grande maison »), déclaraient-elles. Elles s'exprimaient en langue éwé par détour, peut-être pour que l'administrateur colonial ne puisse les comprendre. Donc, elles discutaient politique tout en marchandant. Elles se transmettaient les informations de bouche à oreille. J'ai constaté également que durant cette période les femmes entonnaient des chansonnnettes²⁴ pour galvaniser les foules. Les grandes commerçantes finançaient aussi les leaders politiques. Elles étaient derrière, en soutien des hommes politiques. Tout cela m'a amenée à interroger pourquoi les femmes qui avaient joué un tel rôle dans la lutte anticoloniale n'étaient pas présentes au gouvernement après les indépendances. C'est ainsi que je me suis intéressée à l'histoire des femmes togolaises.

À côté de cela, j'étais intriguée par la quasi-absence des femmes dans mon département. À l'époque, je ne me voyais pas prendre position « pour les femmes ». Je n'avais aucune notion de féminisme. D'ailleurs, on n'en parlait pas non plus autour de moi. Je voulais juste comprendre la situation des femmes. On va peut-être revenir sur ce point mais ce qui m'a poussée à me ranger du côté des études féministes, ou bien genrées – je ne sais pas, je suis encore à la recherche d'une définition – tient à mes recherches qui m'ont progressivement fait comprendre la position de dominée de la femme en général, et au Togo en particulier. Les livres d'histoire au Togo ne consacrent qu'un court passage aux femmes, les chapitres sur l'économie, le politique, le social ne semblent véritablement concerner que des hommes. Mais parmi ces hommes, n'y avait-il pas des femmes ? Je me suis dit les femmes sont invisibles, il faut les rendre visibles. Je n'étais pas la seule évidemment. D'autres collègues femmes se sont également intéressées à l'histoire des femmes.

Comme je le disais, après les indépendances, peu de femmes ont été nommées au gouvernement. À partir du coup d'État de 1967, la donne a commencé progressivement à changer car les militaires promouvaient une logique de cohésion sociale et cherchaient à intégrer tout le monde, d'où l'intérêt accordé aux femmes²⁵. La création du parti unique Rassemblement du peuple togolais (RPT) en 1969 s'est accompagnée de celle des « ailes-marchantes »²⁶. Parmi elles, l'Union nationale des femmes du Togo, créée en 1972, avait pour objectif de rassembler les femmes autour de la cause du parti unique. Elles devaient apporter leur contribution à la construction de la nation, au développement et au maintien de la paix conformément à l'idée selon laquelle « si une femme est éduquée, toute une nation l'est ». L'accent a donc été davantage mis sur les femmes, ce qui fut encore plus vrai à partir de 1975 avec la déclaration de l'année de la femme, puis les conférences de Mexico et Beijing²⁷. Le gouvernement togolais a commencé à nommer des femmes, et a créé le poste de promotion sociale des femmes à partir de 1977. À partir de ce moment, les femmes ont été plus visibles dans l'arène politique.

Dans le même temps, je constatais que sur le plan syndical, la donne était différente. Pendant la période coloniale, les femmes avaient deux casquettes : une casquette politique et une casquette syndicale, même si la première était plus visible que la seconde. On trouve en effet peu d'informations sur les femmes syndicalistes dans les archives syndicales. Dans mes recherches, j'ai montré qu'en réalité elles avaient les deux casquettes :

²³ Les Nana Benz sont des commerçantes actives à partir des années 1930 dans le commerce du tissu wax hollandais, et qui acquièrent à partir des années 1960 un monopole sur l'importation et le commerce de gros. Elles deviennent des femmes d'affaires prospères dans toute la sous-région ouest-africaine, une réussite symbolisée par l'acquisition de voitures Mercedes Benz dont elles tirent leur surnom ; voir Rita Cordonnier (1982), *Femmes africaines et commerce : les revendeuses de tissu de la ville de Lomé (Togo)*, Paris, ORSTOM ; Egbomi Ayina (1987), « Pagnes et politique », *Politique africaine*, 27, pp. 47-54 ; Comi Toulabor (2012), « Les Nana Benz de Lomé. Mutations d'une bourgeoisie compradore, entre heur et décadence », *Afrique contemporaine*, 244(4), pp. 69-80.

²⁴ La chanson a en effet constitué l'un des principaux véhicules de l'expression politique entre 1946 et 1960, voir Adimado Martin Aduayom et Ayélé Ekue (2005), « La lutte pour l'indépendance : contexte et acteurs (1945-1955) », dans N. L. Gayibor (dir.), *Histoire des Togolais*, vol. II, tome II, Lomé, Presses de l'Université de Lomé, p. 592.

²⁵ En 1967, l'armée intervient une seconde fois dans la vie politique nationale togolaise, estimant que les dirigeants de la première et de la deuxième république menaçaient gravement l'unité nationale. Le 30 août 1969, le président Eyadema lança l'appel de Kpalimé ; voir Agnélén Lasseye (2021), « La paix selon le général Gnassingbé Eyadema : évocation et contenu (1967-1990) », *RILLICC, Revue internationale de langue, littérature, culture et civilisation*, 2(1), p. 234.

²⁶ Les ailes marchantes du RPT, créées après 1969, ont permis au régime militaire d'embriquer la population, et de la placer sous sa domination. Il s'agit de la Jeunesse du rassemblement du peuple togolais (JRPT), l'Union nationale des femmes du Togo (UNFT), la Confédération nationale des travailleurs du Togo (CNTT), l'Union nationale des chefs traditionnels du Togo (UNCNTT) ; voir Agnélén Lasseye (2021), « La paix selon le général Gnassingbé Eyadema... », art. cité, p. 242.

²⁷ La quatrième conférence mondiale sur les femmes, qui a eu lieu à Pékin en septembre 1995, a élaboré un programme d'action approfondissant les objectifs fixés lors des précédentes conférences entre 1975 et 1985 (« Décennie onusienne des femmes »).

elles étaient engagées dans des syndicats composés uniquement de femmes (comme le syndicat des monitrices de l'enseignement) et dans des syndicats mixtes (comme l'Union des syndicats confédérés du Togo). Bien entendu, elles n'étaient pas nombreuses, mais étaient là, en tant que membres, alors que les leaders syndicaux étaient surtout des hommes. Et c'est pourquoi j'ai interrogé leurs rôles et leurs actions.

Tu as donc eu la volonté de revisibiliser le rôle des femmes dans l'histoire du Togo. À ce sujet, tu disais ne pas savoir si tu devais qualifier tes travaux de « féministe », de « genre ». On comprend qu'au début l'important pour toi était de visibiliser les femmes togolaises, peu importe la qualification de ce type de recherche, et que progressivement tu t'es familiarisée aux études féministes, ou de genre. Comment es-tu venue à ces travaux ? Et est-ce qu'aujourd'hui tu revendiques le qualificatif d'études féministes, ou au contraire ce n'est pas un enjeu ?

Comment j'y suis venue ? C'est une question un peu compliquée. Comme je l'ai dit, je voulais rendre visibles les femmes, travailler sur elles. Si j'avais eu ces questionnements depuis le début, peut-être que j'aurai fait une thèse sur l'histoire des femmes au Togo mais je n'étais pas dans cette logique-là. Je travaillais sur les élites politiques d'une manière générale. Cet intérêt pour les femmes est venu progressivement. C'est surtout l'absence des femmes qui m'a interpellée et conduite à développer ce questionnement.

Je voudrais ajouter un point : lorsque je parle d'études féministes, je n'ai pas encore de position car je me suis rendue compte qu'en Afrique, lorsqu'on veut aborder la question du féminisme, ou la question du genre, que ce soit auprès d'un groupe d'intellectuels ou d'autres catégories sociales, il y a toujours une opposition. On a l'impression que les hommes s'opposent au fait que les femmes s'interrogent sur leur histoire, sur le pouvoir du sexe dans la société, sur le patriarcat. Ils croient que les femmes veulent les dépouiller de leur position de dominants. Il faudrait qu'elles se taisent. Chaque fois que je veux parler d'une femme, je me retrouve face à un mur. C'est cela qui m'a amenée progressivement à m'interroger, et à écrire l'histoire des femmes. Comment ces femmes-là ont-elles réussi ? Comment arrivent-elles à défendre leurs intérêts ? Dans quel domaine concrètement ?

Je constate qu'aujourd'hui les choses ont beaucoup évolué : grâce aux conférences internationales, elles investissent massivement le monde du travail. De plus, les organisations internationales et syndicales plaident beaucoup pour une égalité et une équité de genre. Dans les syndicats, la question de leur formation y est posée. Les syndicats ont constaté qu'il n'y a pas assez de femmes : pour recruter, ils font du lobbying, de la sensibilisation mais surtout de la formation. La société considère le syndicalisme comme une affaire d'hommes. Les femmes membres de syndicats ne veulent pas se faire remarquer alors même qu'elles jouent un rôle. Dans l'article que j'ai publié sur les femmes syndicalistes de 1990 à 2006²⁸, je montre qu'elles sont d'actives militantes mais qu'elles ne prennent pas la tête de leur organisation car elles ont peur des critiques. Prendre la tête d'un syndicat pour une femme, c'est prendre le risque de s'entendre dire « vous, vous n'êtes pas une femme. Vous agissez comme une Européenne. Vous n'êtes pas mariée. Vous êtes impolie ». La société veut que les femmes se soumettent aux hommes. Si une femme prend la tête d'un syndicat, si elle devient leader syndical, des personnes vont fouiller dans sa vie privée. Peu de femmes occupent un poste de premier plan : elles préfèrent être de simples membres, tout en défendant leurs intérêts.

Dans mes recherches, j'ai constaté qu'il y a tout de même des femmes qui acceptent d'être au-devant, très peu néanmoins. Pour elles, la formation a constitué un véritable outil de représentativité. Elles ont été formées à la prise de parole publique, à la négociation et à dépasser leur timidité. Moi-même, je suis timide et avant de me syndiquer au SEST en 2015, j'étais tout le temps dans mon coin. En étant en contact avec d'autres femmes syndicalistes, j'ai appris à davantage débattre. Je vais donner un exemple. Lors d'un entretien avec une dame très âgée, d'environ 87 ans, celle-ci a commencé notre rencontre par chanter l'hymne des syndicats en se tenant debout. Elle m'a dit : « dans le syndicat, nous les femmes, nous sommes des femmes vaillantes ». Cela vous donne de l'énergie, vous galvanise. Elle me répétait : « en tant que syndicaliste, il faut arriver à t'exprimer, il faut parler, il ne faut pas te taire. Quand tu te tais, tu avales tout, tu n'es rien, tu n'as aucune personnalité. Donc, il faut s'affirmer, il faut s'imposer parce que les hommes n'accordent rien ». C'est en conduisant des entretiens avec ces femmes que je me suis intéressée à l'histoire des femmes syndicalistes. Voir toutes ces femmes-là, leur parcours, discuter avec elles, constater les difficultés qu'elles ont traversées pour en arriver où elles sont – car les hommes ne leur ont pas laissé la place – m'a beaucoup appris.

²⁸ Agnélé Lassey (2018), « Les femmes et le syndicalisme au Togo... », art. cité.

On comprend que tu t'es formée progressivement aux questions sur le genre, à la fois dans tes recherches et dans le syndicalisme. Comment s'est faite ta rencontre avec ces idées ?

C'est d'abord passé par des livres : j'ai découvert Gisèle Halimi, Michelle Perrot (au cours de mes recherches en thèse en 2010), bell hooks, Simone de Beauvoir, Fatou Sow, Angela Davis et d'autres, tout récemment dans le cadre d'une formation en ligne sur le genre et les inclusions sociales durant laquelle j'ai compris qu'en réalité le féminisme a engendré les études sur le genre, que les rapports sociaux sont en fait des construits sociaux, ce que la société patriarcale a induit comme changement. J'y ai appris les concepts d'intersectionnalité et d'*empowerment*. Je compte encore me former. Jusqu'à présent, je contribue à l'histoire des femmes en analysant leur place dans les domaines politique, économique et socio-culturel mais je souhaite désormais introduire la dimension de genre, la dimension féministe dans mes travaux d'histoire.

Questionner la représentativité des femmes dans les syndicats : objectiver les obstacles, penser les leviers

Tu as mentionné l'existence d'obstacles : aujourd'hui, quels sont les freins à l'adhésion des femmes à un syndicat – féminin ou mixte – et à leur accès aux postes de responsables syndicales ou de leaders ?

Aux échelons de responsabilité, c'est la peur qui les freine : la peur de s'afficher, la peur de prendre des décisions. Le manque de confiance en soi et l'attitude des hommes, le plafond de verre, sont aussi déterminants. Les hommes ne laissent les femmes avancer, évoluer que jusqu'à un certain point. Quand ils constatent qu'une femme arrive au même niveau qu'eux, ils considèrent qu'il faut tout de suite l'arrêter. Les femmes également sont un frein aux femmes : si une femme décide de se présenter, les autres vont plutôt soutenir un homme parce que ce dernier pratique la politique du « diviser pour régner », crée des querelles entre femmes, des histoires de favoritisme ou de séduction sortent. On dit que les femmes aiment se quereller mais c'est un cliché utilisé par les hommes pour dominer. Certaines de mes enquêtées ont parlé de harcèlement. Dans la Fédération des syndicats de l'enseignement national (FESEN), une femme haut placée a parlé du harcèlement exercé par la société : pour entrer dans un syndicat, une femme doit avoir la confiance de son mari car il existe des rumeurs selon lesquelles les syndicalistes se courtisent, entretiennent des rapports intimes extraconjugaux. Les maris qui entendent ces rumeurs pensent que leurs femmes vont devenir volages et leur interdisent donc de rejoindre le syndicat. Si une femme outrepasse la décision du mari, cela peut créer des conflits dans le foyer. Or, en Afrique, on ne reconnaît une femme qu'en raison de son statut d'épouse. Il existe donc des attaques sur la « moralité » des femmes qui freinent leur syndicalisation.

Tu témoignes d'une série d'obstacles externes qui viennent de la société, de la famille, du voisinage, etc. Est-ce qu'à l'intérieur des syndicats eux-mêmes, on constate des obstacles à la promotion des femmes à des postes de responsabilité ? D'ailleurs, est-ce qu'il y a des cultures syndicales différentes ? Est-ce que certains syndicats essayent plus que d'autres de promouvoir des femmes ?

Tout dépend de la position du secrétaire général : la volonté de promouvoir les femmes peut beaucoup aider. Les institutions internationales jouent également un rôle en imposant aux syndicats, non pas de recruter des femmes mais de respecter un quota de 30 %, 40 %, 50 % de femmes dans les bureaux. Ce chiffre doit être assez représentatif. Pour recevoir des subventions, les syndicats doivent respecter ces conditions. Donc, les syndicats sont obligés de faire du lobbying, de former, de sensibiliser pour avoir plus de femmes et ainsi pouvoir présenter ces chiffres aux institutions internationales pour se voir financer des projets. Mais dès qu'ils obtiennent une subvention, les femmes sont ignorées et ne participent plus aux programmes. Les hommes, seuls, captent les financements. Donc, le secrétaire général mais aussi l'époux jouent un rôle dans la possibilité de prise de responsabilité des femmes, mais ce sont surtout les institutions internationales qui changent la donne, en insistant sur la parité et l'équité.

Mais pour autant tu soulignes que ce n'est pas forcément suivi d'effets : il y a l'affichage d'un pourcentage mais cela ne bénéficie pas toujours aux femmes membres...

Oui. Cela ne leur bénéficie pas toujours. Sauf si dans le bureau, il y a des femmes qui n'ont pas froid aux yeux et qui affrontent ces secrétaires généraux, qui jouent un rôle de soutien des autres femmes. Je peux citer

l'exemple de la syndicaliste Nadou Olounkundé Lawson qui n'a pas froid aux yeux²⁹. Quand elle rencontre les secrétaires généraux, quand ils font valoir leurs revendications auprès des autorités gouvernementales, elle leur dit ce qu'elle pense sans détour. Il faut dire que j'aime bien sa façon de ne pas mâcher ses mots.

Tu parlais des formations qui aident les femmes à prendre la parole, à avoir confiance en elles, etc. Est-ce que tu peux développer sur ce point ? Par qui sont mises en œuvre ces formations : les syndicats, les organisations internationales, d'autres partenaires ? Ou bien est-ce les femmes elles-mêmes qui s'organisent à l'intérieur des syndicats ?

D'abord, il faut préciser qu'à l'heure actuelle ce type de formation reste limité. Ghislaine Saizonou de la Confédération syndicale internationale (CSI) me confirmait dans un entretien qu'elle m'a accordé en 2023 que les femmes ne reçoivent plus de formation aujourd'hui, notamment parce que de nombreux partenaires refusent désormais de financer. D'après les femmes que j'ai interrogées, les partenaires internationaux ont pris conscience d'une mauvaise gestion des fonds et de l'instrumentalisation des quotas par les syndicats. Plus structurellement, certains membres n'arrivent pas à payer leurs cotisations³⁰ ce qui se répercute au niveau des fédérations qui peinent à réaliser leurs projets.

Ce reflux tient aussi à la structuration du monde du travail et aux modalités de revendication. Les organisations syndicales se sont construites dans un certain affrontement entre employeurs et employés. Les employeurs utilisent des méthodes draconiennes comme le licenciement pour casser les demandes des employés. De manière générale, la situation économique est défavorable : les revenus sont faibles, le chômage important, les employés préfèrent donc faire profil bas, ne pas se syndiquer ou revendiquer.

Si je prends l'exemple du secteur de l'enseignement supérieur, peu de femmes militent. Quand le Syndicat de l'enseignement supérieur du Togo (SEST) a été créé en 1991, beaucoup de femmes y militaient. Même si elles n'occupaient pas de postes de responsabilité, elles étaient présentes aux réunions, aux rassemblements, elles étaient tout le temps devant. Aujourd'hui, il n'y a quasiment plus de femmes lorsqu'on convoque une réunion. Elles invoquent qu'elles ne veulent pas avoir de problème avec leur mari, qu'elles doivent rester à la maison, qu'elles ne veulent pas qu'on leur coupe leur salaire. Dans le supérieur, les femmes n'affichent pas véritablement leur militantisme contrairement au secteur de l'enseignement primaire et secondaire, ou encore à celui de l'informel où les coiffeuses, les couturières prennent la tête de syndicats. Comment expliquer ce décalage ? Il faut reconnaître que la carrière universitaire est très contraignante et qu'il est difficile de concilier la vie d'épouse, celle d'enseignante et de chercheuse. D'ailleurs, les femmes du supérieur ne sont pas les seules à se désintéresser des syndicats. Nombre de collègues masculins ne savent pas comment fonctionnent le syndicat et la négociation avec l'employeur. Il y a une forme de défaitisme général : depuis les années 2000, on observe un effritement de la conscience syndicale et de l'intérêt pour ce type d'organisation. L'absence de formation se fait ressentir à ce niveau-là aussi.

Quand l'objet de recherche produit l'engagement syndical

À travers tes recherches, on a perçu ton engagement syndical. J'aimerais qu'on échange un peu plus sur cette facette de ton parcours. Comment t'es-tu engagée dans un syndicat, et puis comment as-tu pris de hautes responsabilités ?

Il faut revenir à mon directeur de thèse qui était le secrétaire général du SEST et secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats de l'éducation au Togo (FENASYET). Alors que je ne m'intéressais pas trop aux syndicats, il m'a proposé en 2012 de suivre un séminaire syndical auquel participaient des collègues du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Bénin, etc. J'avais trouvé cela intéressant mais n'avais pas donné suite. Il est revenu me proposer de suivre un autre séminaire, et m'a demandé si j'étais intéressée pour adhérer au SEST. Il a tout de suite posé la question de la faible représentativité des femmes. Je me suis dit pourquoi pas mais mon mari était plus réticent. Finalement, je me suis consacrée à ma thèse, et j'ai eu des enfants. Progressivement, mon intérêt pour les syndicats s'est affirmé à travers mes recherches sur l'absence des

²⁹ Nadou Olounkundé Lawson a une formation d'inspectrice du Trésor. Elle a intégré en 1984 le Syndicat du personnel des services financiers et économiques du Togo (SYNPESEFIT) et en devient la présidente du comité des femmes en 1994. En 2011, elle a été élue coordinatrice générale de la Synergie des travailleurs du Togo (STT) ; voir CSI-Afrique, Agnélé Lassey (2023), *Histoire du mouvement syndical au féminin au Togo de 1946 à nos jours : études et témoignages*, Lomé, CSI-Afrique.

³⁰ Les cotisations varient entre 500 et 1 000 francs CFA par mois (moins de 1 euros à 1,5 euros).

femmes en leur sein. Souhaitant écrire sur le sujet, je ne trouvais aucun document, aucune archive relative à leurs engagements syndicaux. J'ai alors décidé de me rapprocher de mon sujet en adhérant à un syndicat. En 2019, lors de l'assemblée générale élective du SEST, des collègues m'ont invitée à occuper le poste de trésorière générale. J'ai accepté tout en leur disant : « en fait, vous ne savez donner aux femmes que le poste de trésorière, vous ne donnez pas autre chose ». C'était un début : j'ai pris ce poste. Cela me permettait d'être au cœur du syndicat. Une fois élue trésorière générale, j'ai eu accès au bureau où j'ai découvert une pile de documentation inexploitée : des ouvrages, des documents, des rapports, des archives du syndicat. J'ai commencé par les photocopier, par les ranger, et à en faire une lecture détaillée ce qui m'a permis d'écrire un article sur le contournement par les femmes des obstacles à leur syndicalisation³¹. Mon mari était contre le fait que je continue à militer dans le syndicat. Cela a créé des difficultés. Les collègues me demandaient pourquoi je continuais si mon mari s'opposait. J'ai douté mais j'ai décidé de continuer parce que ce sont mes recherches, et que je voulais malgré tout me spécialiser dans ce domaine. Mon mari arguait que je n'avais pas besoin d'être membre du bureau du syndicat pour faire mes recherches. Je lui rétorquais que participer aux réunions du bureau était instructif. Lors de l'assemblée générale élective de la FENASYET en 2022, après être devenue maîtresse de conférences et après le départ à la retraite de mon directeur de thèse en 2020 qui souhaitait que je le remplace en tant que secrétaire générale, j'ai préféré me proposer au poste de chargée des affaires sociales et féminines en raison des conflits au sein de mon foyer, ce qui me permettait aussi de poursuivre mes études sur les femmes, sur le genre. Mon mari a accepté même si parfois les conflits persistent.

Tu as exercé des fonctions importantes. Que t'a apporté ton expérience de syndicaliste, la découverte du syndicat de l'intérieur – tant au plan personnel que du point de vue de ta pratique d'enseignante-chercheuse ?

Sur le plan personnel, le syndicat m'a apporté bien des choses. D'abord, le fait de m'exprimer, de donner mon point de vue. Au départ, c'était difficile pour moi, j'étais timide, j'avais peur de parler en public. Le syndicat m'a fait comprendre que je peux donner mon point de vue – qu'il soit accepté ou non. Cela m'a permis d'affirmer ma voix, de sortir du silence. J'étais trop silencieuse, avant.

On pourrait considérer que les conditions des femmes travailleuses et des hommes travailleurs ne sont pas les mêmes. Est-ce que, par exemple, en tant que chargée des affaires sociales, tu évoques ces sujets-là au sein du bureau, dans des réunions syndicales ?

À dire vrai, au niveau du SEST, je n'ai pas l'occasion d'évoquer ces sujets car nous sommes entrés en conflit avec notre employeur dès le début de notre mandat. Dans cette situation, il est difficile d'évoquer d'autres sujets. Toutefois, je discute avec des femmes d'autres syndicats pour savoir comment on peut intéresser les femmes au syndicalisme. Notre enjeu est d'inciter les autorités à recruter d'autres femmes. Actuellement au SEST, nous ne sommes que deux femmes sur les onze membres du bureau. Il reste du travail sur ce plan.

Exercer en tant que femme : luttes croisées d'une historienne et d'une syndicaliste

J'ai une dernière question qui renvoie à ta double casquette d'historienne et de syndicaliste. Des collègues africaines, anglophones ou francophones³², ont à plusieurs reprises témoigné des difficultés à travailler sur les femmes ou le genre dans leur université parce qu'il s'agit souvent d'objets de recherche dévalorisés, rendant les carrières plus longues, moins prestigieuses. Elles évoquent également les difficultés à programmer des cours sur le genre ou les femmes dans les cursus. Certaines témoignent de discriminations, de harcèlement – ce qui n'est pas propre au continent africain. Fais-tu ou non le même constat au Togo ?

C'est omniprésent. Je le vis, mes collègues le vivent également, nous vivons toutes cette situation au Togo. D'abord, s'agissant de l'offre de formation, il n'y a pas d'unités d'enseignement pointues sur les femmes. Pour autant, je constate, et moi-même je m'y emploie, que l'histoire des femmes est abordée dans des cours plus

³¹ Agnélén Lassey, « Femmes syndicalistes... », art. cité.

³² Voir à ce sujet les témoignages et analyses proposés par Sylvia Tamale et Joe Oloka-Onyango (1997), « Bitches at the Academy... », art. cité ; Josephine Beoku-Betts (2005), « "A Lot of Them Thought I wouldn't Last There" ... », art. cité ; Lucia Dierenberger et Yvette Onibon Doubongan (2022), « Les universitaires béninois face aux hiérarchies ... », art. cité.

généralistes même si elle est absente de l'offre de formation. Ce sont surtout les femmes qui l'intègrent généralement. Avec des collègues nous voulons créer un master genre. Nous sommes allées voir le président de l'université pour lui dire qu'il est urgent d'avoir un master genre pluridisciplinaire au sein de l'Université de Lomé, laquelle perd en visibilité et en réputation en n'offrant pas de tel cursus alors que les administrations offrent des formations sur le genre. Nous avons défendu l'idée qu'il ne faudrait pas que les études de genre échappent au temple du savoir.

Nous sommes par ailleurs confrontées à un autre enjeu : parler des femmes, du féminisme, sans que les hommes se braquent ou qu'ils pensent qu'on veut prendre leur place. Constituer un master genre permettrait d'apprendre à certains collègues qui l'ignorent ce que sont le féminisme et le genre. Cela offrirait aussi des arguments aux collègues femmes pour défendre leur point de vue face à leurs opposants : lorsqu'il est dit que le féminisme vient des Européennes, on peut en réalité montrer qu'il existe un féminisme en Afrique. On pourrait parler de justice sociale, de violences basées sur le genre, de la construction des rôles sociaux, du patriarcat, etc. Bref, donner des arguments pour défendre notre point de vue car à l'université toutes les femmes font face à ces difficultés. Je pense à une collègue : le jour où elle est devenue professeure titulaire, elle a été félicitée mais, en sortant de la salle, un collègue lui a dit : « tu es professeure titulaire aujourd'hui bravo mais sache qu'une femme ne pète pas fort ! » C'est particulièrement sexiste. Nombreuses sont aussi les collègues qui refusent d'occuper des postes de responsabilité : on compte très peu de femmes dans la gouvernance universitaire. Elles ont peur des critiques des hommes, et celles qui osent s'y aventurer sont tellement déçues qu'elles déconseillent à leurs sœurs de les imiter. Il faudrait qu'au sein de mon syndicat nous arrivions à lutter sur ce plan. Par exemple, les femmes doivent souvent faire face aux exigences familiales, elles ne peuvent pas participer à des réunions qui sont placées à l'heure où elles doivent récupérer leurs enfants à l'école. Moi-même, lorsque j'étais cheffe adjointe de mon département, j'ai eu à le souligner. Cette lutte syndicale doit être menée : il nous faut trouver des solutions avec la présidence de l'université pour que davantage de femmes soient présentes dans la gouvernance universitaire.

Reste enfin la question du sexism. Tout dernièrement, en 2023, j'ai déposé ma candidature pour devenir cheffe du département d'histoire, après avoir été adjointe pendant quatre ans. Nous ne sommes que deux femmes sur les 17 permanents. Lorsque j'ai déposé ma candidature, des collègues sont venus me dissuader. Aucun n'a voté pour moi. Je n'ai pas été élue. Ce n'est pas grave : je sais pourquoi je le faisais. Voilà ce que nous vivons en tant que femme à l'Université de Lomé. C'est très fréquent. Quand tu croises des collègues, qu'elles te racontent leurs expériences, elles ont les larmes aux yeux.

Est-ce qu'il existe une organisation des femmes de l'enseignement supérieur, ou un groupe qui permet d'échanger sur ces difficultés, de se soutenir en tant que femmes, de faire valoir vos intérêts ?

Lorsque j'ai été recrutée à l'Université de Lomé, il existait une association pour les femmes qui était davantage tournée vers les universitaires des sciences dures. En 2016-2018, avec certaines collègues, nous avons commencé à évoquer l'idée d'un réseau de femmes à l'échelle de toute l'université, afin de discuter de nos problèmes, de trouver des solutions, et répondre au constat que les filles ne poursuivent pas en maîtrise ; à peine une dizaine en histoire. Nous voulions les sensibiliser, les coacher. C'est pourquoi en 2019, nous avons créé le Réseau des femmes de l'enseignement supérieur du Togo (ReFEST) qui joue ce rôle dans toutes les facultés avec le soutien de nos autorités. Nous avons instauré un système de mentorat après avoir constaté que confrontées à des problèmes financiers, de nombreuses étudiantes arrêtent leurs études et préfèrent se marier. D'autres abandonnent car elles sont victimes de harcèlement. Nous avons découvert tous ces problèmes dont personne ne parlait. Je n'ai pas été harcelée sexuellement mais il existe des formes de harcèlement sexiste qui consistent à dire qu'en tant que femme, il ne nous sera pas donné tel poste, il ne nous sera pas permis de participer à telle équipe de recherche, ou à carrément nous ignorer en tant que femmes. Nous avons donc créé ce réseau, qui est encore jeune, et dont je suis aujourd'hui la présidente.

Agnélé, nous arrivons au terme de notre entretien. Je te remercie très chaleureusement de ta disponibilité et de ton témoignage qui nous en apprend beaucoup.

Merci Emmanuelle de m'avoir associée à ce travail. J'espère que mon témoignage va servir à d'autres.

Emmanuelle Bouilly

Université de Lille, CERAPS

<https://orcid.org/0000-0002-0602-958X>

Bibliographie

- ACHIN Catherine (2004), « Les “liaisons paradoxales” : genre, ordre politique et ordre social en France et en Allemagne », *Raisons politiques*, 3(15), pp. 85-96.
- ADUAYOM Adimado Martin et EKUE Ayélé (2005), « La lutte pour l’indépendance : contexte et acteurs (1945-1955) », dans N. L. GAYIBOR (dir.), *Histoire des Togolais*, vol. II, tome II, Lomé, Presses de l’Université de Lomé, pp. 557-603.
- ADJAMAGBO Agnès, PHILIPPE Antoine, BREGUY Donatien et DIAL Fatou Binetou (2006), « Comment les femmes concilient-elles mariage et travail à Dakar et à Lomé ? », Working Papers, DIAL. En ligne, consulté le 15 novembre 2024. URL : <https://dial.ird.fr/wp-content/uploads/2021/12/2006-04.pdf>.
- AYINA Egbomi (1987), « Pagnes et politique », *Politique africaine*, 27, pp. 47-54.
- BARNES Teresa et MAMA Amina (2007), « Rethinking Universities », *Feminist Africa*, 8. En ligne, consulté le 15 novembre 2024. URL : <https://feministafrica.net/feminist-africa-issue-8-2007-rethinking-universities-i/>.
- BEOKU-BETTS Josephine (2005), « “A Lot of Them Thought I wouldn’t Last There” : African Women and Career Advancement in Academic Scientific Careers », *The Journal of Technology Transfer*, 30(4), pp. 397-407.
- BOUILLY Emmanuelle, DUTOYA Virginie et SAIGET Marie (2022), « The Production and Circulation of Gender Knowledge. Perspectives from the Global South », *Journal of International Women’s Studies*, 23(2). En ligne, consulté le 15 novembre 2024. URL : <https://vc.bridgew.edu/jiws/vol23/iss2/>.
- BRITWUM Akua Opokua (2007), « The Gender of Trade Union Democratic Participation in Ghana », in G. KESTER et A. O. BRITWUM (dir.), *Trade Unions and Workplace Democracy in Africa*, Aldershot, Ashgate, pp. 227-254.
- CORDONNIER Rita (1982), *Femmes africaines et commerce : les revendeuses de tissu de la ville de Lomé (Togo)*, Paris, ORSTOM.
- CSI-AFRIQUE, LASSEY Agnélén (2023), *Histoire du mouvement syndical au féminin au Togo de 1946 à nos jours : études et témoignages*, rapport, Lomé, CSI-Afrique.
- DIRENBERGER Lucia et ONIBON DOUBOGAN Yvette (2022), « Les universitaires béninoises face aux hiérarchies dans la production des savoirs francophones sur le genre », *Genre, sexualité & société*, 27. En ligne, consulté le 15 novembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org.ressources-electroniques.univ-lille.fr/gss/7245>.
- DJIMOUKO Sabine et GILLOT Gaëlle (dir.) (2024), *Les femmes dans l’enseignement supérieur et la recherche au Tchad*, Marseille, IRD Éditions.
- Fox Richard L. et LAWLESS Jennifer L. (2010), « If Only They’d Ask : Gender, Recruitment, and Political Ambition », *The Journal of Politics*, 72(2), pp. 310-326.
- GUILLAUME Cécile et POCHIC Sophie (2007), « La fabrication organisationnelle des dirigeants. Un regard sur le plafond de verre », *Travail, genre et sociétés*, 1(17), pp. 79-103.
- LANGE Marie-France (1998), *L’école et les filles en Afrique. Scolarisation sous conditions*, Paris, Karthala.
- LASSEY Agnélén (2007), « Les intellectuels du Togo (1884-2005) », mémoire de DEA, Université de Lomé.
- LASSEY Agnélén (2014), « Évolution politique et gouvernance de l’État au Togo (1956-1993) », thèse de doctorat en histoire, Université de Lomé.
- LASSEY Agnélén (2018), « Les femmes et le syndicalisme au Togo de 1990 à 2006 », *Multifontaines, Revue internationale de littérature et sciences humaines*, 5, pp. 206-222.
- LASSEY Agnélén (2018), « Le processus de féminisation du corps enseignant au Togo (1922-1975) », dans R. M. Tossou, D. N’DAH, D. M. HOUENOUDÉ et R. TCHIBOZO (dir.), *Sociétés, nations, économie et gouvernance en Afrique. Mélanges en hommage aux professeurs Abiola F. Iroko, Michel D. K. Videgla, Sylvain C. Anignikin, Jérôme C. Alladaye, Sébastien D. Sotindjo et Adrien Djivo*, Niamey, Presses du CELHTO, tome 1, pp. 473-489.

- LASSEY Agnélé (2019), « Contribution du ministère des Affaires sociales à l'amélioration des conditions de la femme au Togo (1977-1992) », *Revue sénégalaise d'histoire, nouvelle série*, 9, pp. 279-293.
- LASSEY Agnélé (2020), « La promotion de la femme togolaise dans la vie politique selon le projet du RPT : succès et échecs (1969-1991) », *SIFOE, Revue d'histoire, d'arts et d'archéologie de Bouake-Côte d'Ivoire*, 14, pp. 114-124.
- LASSEY Agnélé (2021), « La paix selon le général Gnassingbé Eyadema : évocation et contenu (1967-1990) », *RILLICC, Revue internationale de langue, littérature, culture et civilisation*, 2(1), pp. 217-241.
- LASSEY Agnélé (2021), « Des matrones aux sages-femmes : vers la professionnalisation du métier d'accoucheuse au Togo (1884-1960) », *Les Cahiers du CELHTO. Revue inter-africaine du centre d'études linguistiques et historiques par la tradition orale*, 7, pp. 271-295.
- LASSEY Agnélé (2023), « Femmes syndicalistes au Togo : les stratégies de contournement des obstacles liés à leur représentativité (1990-2006) », communication présentée au colloque « Syndicalisme et évolution des mondes du travail en Afrique », Paris, 9-10 mars 2023.
- LOCOH Thérèse et PUECH Isabelle (2008), « Propos recueillis. Fatou Sow. Les défis d'une féministe en Afrique », *Travail, genre et sociétés*, 2(20), pp. 5-22.
- PANATA Sara et RILLON Ophélie (2024), « Sous l'histoire de l'Afrique : le genre. Entretien avec Odile Goerg », *Revue d'histoire contemporaine de l'Afrique*. En ligne, consulté le 15 novembre 2024. URL : <https://doi.org/10.51185/journals/rhca.2024.entretien01>.
- SCOTT Joan Wallach (2009), « Le genre : une catégorie d'analyse toujours utile ? », *Diogène*, 1(225), pp. 5-14.
- TAMALE Sylvia et OLOKA-ONYANGO Joe (1997), « Bitches at the Academy : Gender and Academic Freedom at the African University », *Africa Development / Afrique et Développement*, 22(1), pp. 13-37.
- TOULABOR Comi (2012), « Les Nana Benz de Lomé. Mutations d'une bourgeoisie compradore, entre heur et décadence », *Afrique contemporaine*, 244(4), pp. 69-80.
- WOUANGO Joséphine (2017), « L'accès des filles à l'enseignement supérieur au Burkina Faso : choix parentaux, parcours d'étudiantes et défis », *International Review of Education*, 63, pp. 213-233.
- YOON Mi Yung (2004), « Explaining Women's Legislative Representation in Sub-Saharan Africa », *Legislative Studies Quarterly*, 29(3), pp. 447-468.